

REFERENTIELS COMPTABLE

BLOC 1 : TRAITER LES OPERATIONS COMPTABLES ET FISCALES

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A.1.1 Réalisation des travaux comptables	<p>C.1.1.1 Identifier les comptes correspondants aux écritures bancaires en suivant les comptes de tiers, afin de faciliter l'enregistrement des opérations bancaires courantes</p> <p>C.1.1.2 Vérifier les documents commerciaux physiques ou dématérialisés avec le service commercial, afin de vérifier l'ensemble des documents émis à destination des clients</p> <p>C.1.1.3 Enregistrer les pièces comptables dans le système comptable, afin d'en contrôler les enregistrements</p> <p>C.1.1.4 Lettrer les comptes généraux et auxiliaires de façon manuelle ou automatique afin d'identifier les factures fournisseurs restant à payer et les factures clients en attente d'encaissement</p> <p>C.1.1.5 Etablir des états de rapprochements bancaires en utilisant un logiciel de comptabilité, afin de connaître la situation réelle de la trésorerie et détecter les éventuelles erreurs dans la comptabilisation des opérations de trésorerie, omissions, etc.</p> <p>C.1.1.6 Développer la digitalisation des processus comptables via des outils collaboratifs et le système d'information comptable, afin d'optimiser</p>	<p>Mise en situation professionnelle Spécifique à l'activité 1.1</p> <p>En individuel Réalisée au moyen d'un logiciel de comptabilité</p> <p>Basée sur des cas réels d'entreprises, elle porte sur les opérations comptables courantes et périodiques de l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les imputations comptables sont conformes à la réglementation : les pièces sont complètes, précises, cohérentes et justificatives ; la nature de chaque opération est clairement identifiée, les comptes sélectionnés sont appropriés et chaque mouvement est orienté dans le bon sens, etc. ✓ Les montants imputés sont justes : le montant de chaque opération correspond à la dépense / créance liée à l'opération. ✓ Les factures sont conformes aux documents de vente : toutes les factures sont contrôlées et correspondent aux documents de vente. ✓ Le lettrage est automatisé, mais le risque d'erreurs est limité par l'isolement des factures restant à payer pour les fournisseurs et des factures restant à encaisser pour les clients. ✓ Le pointage des écritures passées en banque est comparé avec les écritures

	<p>le partage et la gestion de l'information comptable puis de favoriser un contrôle continu et évolutif des données comptables, financières et opérationnelles</p> <p>C.1.1.7 Tenir à jour le FEC (Fichier des Ecritures Comptables) en vérifiant la concordance des charges à payer, afin de pouvoir vérifier et valider l'ensemble des écritures comptables avant le dépôt de la liasse fiscale</p>		<p>en comptabilité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La totalité des pièces comptables (factures d'achats / de ventes, doc liés à la fiscalité [déclaration de TVA, impôts, fiches de paie, etc] est correctement saisie. ✓ La justification des soldes est documentée et formalisée et permet un contrôle de cohérence sur toutes les opérations non lettrées. ✓ Toutes les erreurs bancaires sont repérées et corrigées. ✓ Les choix de développement de la digitalisation sont argumentés (choix d'une plateforme, machine learning, data, IA, etc). ✓ Les choix de digitalisation permettent un suivi optimisé des informations comptables en temps réel. ✓ Le candidat privilégie des actions limitant l'empreinte environnementale numérique. ✓ Le candidat est organisé pour que l'ensemble des écritures soient validées avant la date de dépôt de la liasse fiscale. <p>Les qualités non observables des compétences évaluées sont les suivantes : rigueur, esprit analytique, sens de l'organisation.</p>
--	---	--	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A.1.2 Application du régime fiscal en fonction de la législation	<p>C.1.2.1 Réaliser une veille réglementaire fiscale, au moyen de sites spécialisés, afin d'appliquer un régime fiscal conforme aux dernières dispositions réglementaires</p> <p>C.1.2.2 Saisir l'écriture de TVA dans le journal des opérations diverses, afin de comptabiliser la TVA sur les achats et les ventes en vue de la déclaration de TVA</p> <p>C.1.2.3 Organiser les comptes de TVA dans le respect des réglementations comptables et fiscales, afin de faciliter les déclarations et demandes de remboursement de crédit de TVA</p> <p>C.1.2.4 Déclarer la TVA de façon dématérialisée et vérifier sa comptabilisation en utilisant les automatismes de calculs des logiciels ou applications comptables, afin de corriger d'éventuelles erreurs / anomalies avant de procéder à sa déclaration à l'administration fiscale</p> <p>C.1.2.5 Etablir les autres déclarations fiscales : IS, DEB, DES, etc, afin de corriger d'éventuelles erreurs / anomalies avant de procéder à leur déclaration à l'administration fiscale selon les échéances mensuelles ou trimestrielles en vue de la comptabilisation au journal des opérations diverses</p>	<p>Mise en situation professionnelle Spécifique à l'activité 1.2</p> <p>En individuel Réalisée à l'écrit, à l'aide d'outils bureautiques.</p> <p>Basée sur des cas réels d'entreprise, elle porte sur les déclarations fiscales.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les différents statuts et régimes et leurs impacts sur la TVA sont intégrés dans la réflexion du candidat. ✓ Des notes sur l'actualité réglementaire fiscale sont rédigées. ✓ La totalité des informations mentionnées sur la déclaration est juste. ✓ L'imputation comptable de TVA est correcte et la déclaration fiscale établie et transmise est conforme à la législation fiscale en vigueur. ✓ Les déclarations fiscales sont fiables et correspondent aux documents comptables. ✓ Les aspects réglementaires spécifiques à la fiscalité sont maîtrisés et actualisés. <p>Les qualités non observables des compétences évaluées sont les suivantes : anticipation, conformisme, capacité à s'informer et s'adapter à différentes situations.</p>

BLOC 2 : ETABLIR ET COMPTABILISER LA PAIE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A.2.1 Etablissement des bulletins de salaires	<p>C.2.1.1 Collecter les données de rémunération pour le traitement de la paie, en recensant l'ensemble des éléments variables de la paie (EVP : congés / absences, notes de frais, primes, etc), de manière automatisée via le logiciel de paie et ainsi optimiser la préparation de la paie</p> <p>C.2.1.2 Etablir et éditer les bulletins de salaires en saisissant les écritures de comptabilisation de la paie dans le journal des salaires, afin de mettre à disposition de l'ensemble des salariés un bulletin de paie dans les temps et fiable</p>	<p>Mise en situation professionnelle Commune au bloc 2</p> <p>En individuel Réalisée sur une solution de gestion de la paie.</p> <p>Basée sur des cas réels d'entreprise, elle porte sur l'établissement et la comptabilisation de la paie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La prise en compte de tous les éléments variables collectifs et individuels du mois est effective. ✓ 100% des bulletins de salaire sont établis dans le respect de la réglementation sociale en vigueur ainsi que des conventions collectives et des accords d'entreprise applicables. ✓ Les délais d'édition et de remise des bulletins et déclarations sociales sont respectés. ✓ Les données collectives des salaires et charges sociales sont correctement imputées. ✓ Les déclarations sociales sont justes et traitées dans le respect des délais. ✓ De bonnes pratiques de gestion de la paie sont mises en œuvre au sein de l'équipe. ✓ Le candidat transmet savoir-faire et méthodes efficaces aux membres de son équipe. <p>Les qualités non observables des compétences évaluées sont les</p>
A.2.2 Comptabilisation de la paie	<p>C.2.2.1 Contrôler les charges sociales (patronales & salariales), en déclarant les montants via la DSN afin de réaliser les versements adéquats auprès des organismes concernés (URSSAF, caisses de retraite, de prévoyance, etc)</p> <p>C.2.2.2 Intégrer la paie dans la comptabilité, en enregistrant l'écriture comptable qui comportera le montant brut des salaires et sa répartition entre les charges salariales, le salaire net à payer, les acomptes versés et d'éventuels autres éléments comptables, afin de faciliter les opérations comptables nécessaires (débits et crédits) sur les comptes idoines</p> <p>C.2.2.3 Etablir les déclarations sociales en complétant les bordereaux de cotisations en respectant la législation en vigueur et les délais légaux, afin transmettre aux organismes</p>		

	<p>sociaux (URSSAF, caisses de prévoyance, etc) des documents fiables & dans les délais</p> <p>C 2.2.4 Encadrer une petite équipe (d'assistants comptables / apprentis / stagiaires) dédiée à la gestion de la paie, en mobilisant les ressources de cette équipe en vue d'établir en temps et en heure les éléments de la paie et leur comptabilisation</p>		<p>suivantes : exactitude, capacité à gérer et communiquer efficacement</p>
--	---	--	---

BLOC 3 : CLOTURER UN EXERCICE COMPTABLE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A.3.1 Calcul et enregistrement des amortissements et provisions	<p>C.3.1.1 Calculer le montant des amortissements de fin de mois en enregistrant sur le Registre des immobilisations et amortissements, afin de tenir à jour régulièrement les investissements et leur amortissement</p> <p>C.3.1.2 Enregistrer les écritures de régularisation des comptes d'immobilisations, de stocks, de titres financiers et de provisions pour dépréciation de l'actif circulant afin d'ajuster le solde des comptes afin de disposer de l'ensemble des acquisitions et cessions effectuées au cours de l'exercice</p> <p>C.3.1.3 Imputer les éléments en attribuant un compte à une opération selon la nomenclature appropriée, afin d'affecter aux comptes du Plan Comptable les différentes opérations</p> <p>C.3.1.4 Calculer les provisions, en les intégrant au bilan comptable, afin de pouvoir les justifier</p>	<p>Mise en situation professionnelle Evaluation commune au Bloc 3</p> <p>En individuel, Réalisée à l'aide d'outils bureautiques.</p> <p>Basée sur des cas réels d'entreprise, elle porte sur la clôture comptable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le choix de la méthode d'amortissement est approprié. ✓ La totalité des calculs des amortissements et provisions sont exacts. ✓ Les imputations comptables réalisées sont pertinentes (identification du compte approprié pour chaque opération & mouvement dans le bon sens [crédit / débit]). ✓ Tous les calculs de provisions sont justes (formules et résultats, calculs fiables et individualisés).
	A.3.2 Réalisation de l'arrêté des comptes		<p>C.3.2.1 Clôturer les comptes, en enregistrant l'ensemble des écritures comptables afin de pouvoir contrôler et acter la clôture définitive de l'exercice</p> <p>C.3.2.2 Rattacher les charges et produits à l'exercice clos en évaluant les actifs et notamment le stock et les immobilisations, afin de dégager le résultat comptable de l'exercice</p> <p>C.3.2.3 Concevoir les bilans et comptes de résultat en présentant les revenus et les dépenses nets des profits et des pertes, afin d'analyser l'état financier de l'entreprise, ses</p>

performances économiques (via le compte de résultat) et sa situation patrimoniale (via le bilan comptable)

C.3.2.4 **Calculer le résultat fiscal** (en termes de bénéfices / déficits) en définissant le taux et le montant de l'impôt sur les sociétés suite à la clôture des comptes afin de transmettre la liasse fiscale à l'administration fiscale

- ✓ L'ensemble des justificatifs nécessaires à la clôture des comptes sont disponibles.
- ✓ Le principe d'indépendance des comptes est correctement appliqué.
- ✓ Les charges correspondent à des services faits.
- ✓ Les produits correspondent à des droits acquis au cours de l'exercice.
- ✓ Les comptes du grand- livre, journaux, puis écritures des journaux sont arrêtés.
- ✓ Les opérations de cut-off sont traduites par les écritures d'inventaire suivantes : charges constatées d'avance, produits constatés d'avance, factures à établir et avoirs à établir.
- ✓ Les bilan et compte de résultat sont correctement établis (imputations et résultats).
- ✓ L'ensemble des calculs fiscaux sont exacts.

			<ul style="list-style-type: none">✓ Les travaux requis pour l'arrêté des comptes sont conformes à la réglementation en vigueur et aux normes comptables et fiscales.✓ L'arrêté des comptes respecte les normes comptables en vigueur.✓ L'arrêté des comptes est cohérent et opérationnel. <p>Les qualités non observables des compétences évaluées sont les suivantes : être appliqué, faire preuve de justesse et remonter l'information pertinente</p>
--	--	--	--

BLOC 4 : CREER DES OUTILS FINANCIERS D'AIDE A LA DECISION OPERATIONNELLE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A.4.1 Etablissement du diagnostic financier de l'entreprise	<p>C.4.1.1 Calculer les soldes intermédiaires de gestion, les ratios d'activité, le seuil de rentabilité, les ratios de structure, bilan fonctionnel, fonds de roulement et besoins en fonds de roulement, au moyen du logiciel de traitement comptable, afin de fournir un état des lieux financier fiable et en temps réel, à la direction et/ou aux responsables d'entités</p> <p>C. 4.1.2 Etablir et présenter les tableaux de financement et des flux de trésorerie via des outils collaboratifs, afin d'identifier les opérations génératrices de ressources de trésorerie (encaissements) et celles consommatrices de trésorerie (décaissements), et ainsi faciliter le diagnostic financier</p>	<p>Mise en situation professionnelle Spécifique à l'activité 4.1</p> <p>En individuel Réalisée à l'écrit, à l'aide d'outils bureautiques.</p> <p>Basée sur des cas réels d'entreprise, elle porte sur la gestion financière et l'établissement d'un diagnostic financier de l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les calculs des différents éléments clés du diagnostic financier sont exacts et justifiés. ✓ Des diagnostics financiers intermédiaires sont réalisés à l'initiative du candidat. ✓ L'ensemble des tableaux de financement sont clairement établis et répondent aux objectifs de traitement et d'analyse de données attendus. ✓ Les indicateurs choisis permettent d'analyser la performance de l'entreprise (indicateurs financiers & comptables tels que le retour sur investissement, le taux de rentabilité, le besoin de fonds de roulement, etc). ✓ L'analyse d'écarts, de dysfonctionnements est étayée grâce aux indicateurs ✓ La proposition d'un plan d'actions est étayée par des données fiables et actualisées. ✓ Les tableaux de financement et tableaux de flux de trésorerie permettent d'identifier

			<p>clairement les opérations réalisées et leurs effets.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Le candidat intègre une réflexion sur l’empreinte environnementale numérique dans sa pratique.✓ Le candidat autoévalue ses propres tableaux et données recueillies. <p>Les qualités non observables des compétences évaluées sont les suivantes : esprit déductif, précision, capacité de remise en question et regard critique.</p>
--	--	--	---

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A.4.2 Réalisation du prévisionnel	<p>C.4.2.1 Calculer et analyser les coûts de l'entreprise via des outils de numérisation et d'enregistrement comptable dans le respect du plan comptable général, afin d'établir un prévisionnel et d'en contrôler la réalisation / non-réalisation au gré des opérations durant l'exercice</p> <p>C.4.2.2 Définir les objectifs, indicateurs et les ajuster si nécessaire en instruisant des outils de suivi et en assurant un suivi des litiges, afin de mettre à disposition de la direction des indicateurs de performance</p> <p>C.4.2.3 Elaborer des outils de gestion automatisés et fiables, permettant un suivi des données en temps réel via un logiciel de comptabilité afin d'analyser efficacement la situation financière de la structure et de gagner du temps et de la fiabilité dans l'enregistrement et le contrôle des opérations comptables</p> <p>C.4.2.4 Comparer et commenter les réalisations avec les documents prévisionnels en assurant la prise de rendez-vous et l'organisation des réunions à l'aide d'outils collaboratifs, afin de fournir à la direction des analyses ou de la mettre en alerte en cas d'écarts</p> <p>C.4.2.2 Etablir les budgets et plans de financement, au moyen d'un tableau, en concevant des procédures de classement et d'archivage dans le respect du droit comptable et fiscal afin d'assurer une organisation administrative efficace pour présenter à la direction (ou aux responsables d'entité gérant un projet) les besoins financiers et leurs ressources financières affectées en contrepartie</p>	<p>Mise en situation professionnelle Spécifique à l'activité 4.2</p> <p>Réalisée à l'écrit, individuellement, durant 3h30.</p> <p>Basée sur des cas réels d'entreprise, elle porte sur la comptabilité de gestion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'ensemble des calculs du prévisionnel sont exacts. ✓ La totalité des prévisions et écarts sont justifiés. ✓ L'ensemble des mesures de rentabilité sont correctes. ✓ Les budgets et plans de financement tiennent compte des paramètres contextuels fournis en amont. ✓ Les outils de gestion comptable sont fiables. ✓ Le choix des outils de gestion permet une large automatisation des opérations. ✓ Le suivi des réalisations et leur comparaison avec les documents prévisionnels sont transmis à la direction dans des délais courts. ✓ En cas d'écarts constatés, la direction est alertée et reçoit une analyse argumentée des écarts constatés. ✓ Le tableau présentant le Plan de financement est exhaustif et juste.

			Les qualités non observables des compétences évaluées sont les suivantes : anticipation, capacité à faire preuve d'exactitude, de pragmatisme, capacité à communiquer efficacement avec la hiérarchie.
--	--	--	--

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence

Voie d'accès à la certification par la formation :

Validation des blocs de compétences par leurs modalités d'évaluations spécifiques + 1 validation complémentaire : un dossier de valorisation des compétences prenant appui sur la grille tuteur suite à une période d'application pratique en entreprise d'au moins 3 mois.

Voie d'accès à la certification par la VAE :

Validation de l'ensemble des blocs de compétences par un dossier de valorisation et un entretien devant un jury.

Parcours mixte :

L'accès à la certification professionnelle est également possible par la mise en œuvre d'un parcours **mixte** (formation + VAE).